

Conversation du soir

Tyrannie...

Lorsque le ministre de l'Instruction publique abuse de son pouvoir à l'égard de l'Université, il devient alors permis à un groupe de députés d'abuser du leur à l'égard de l'enseignement primaire. Et lorsque le ministre humilie les universitaires, il devient permis à certains députés d'humilier les maîtres de cet enseignement. Dieu, en effet, a établi l'inégalité parmi les hommes : Il en a favorisé certains plus que d'autres, Il en a élevé certains au-dessus d'autres en degrés. Que le ministre ait donc pour domaine l'enseignement supérieur et ses gens ; que les cheikhs s'occupent de l'enseignement secondaire et de ceux qui l'assurent ; et que les députés règlent ce qui se trouve en dessous. Ou bien, si vous préférez, renversez cet ordre : placez le niveau le plus élevé de l'instruction tout en bas et confiez-le aux députés ; élevez le niveau le plus bas et confiez-le au ministre. En ces jours, tout s'est brouillé, tout s'est déréglé : la frontière entre savoir et ignorance s'est presque effacée ; les différences entre les divers degrés d'instruction se sont presque volatilisées. Ceux qui ne connaissent rien à l'enseignement — et ne peuvent en goûter le sens — arbitrent aujourd'hui en matière d'éducation et prononcent à son sujet ce qu'ils comprennent... et ce qu'ils ne comprennent pas.

Et pourquoi pas ? Quel signe de « progrès » pourrait être plus éclatant que le bouleversement de l'ordre naturel des choses, l'inversion des positions, l'avancement des incompetents et la mise à l'écart des compétents ? Que les ignorants dissertent sur la science tandis que les savants se taisent devant l'ignorance ? Que la faiblesse soit appelée force, et la force faiblesse ? Que la dignité devienne humiliation, et l'humiliation dignité ? Que les gens consentent à tout cela — et en redemandent — jusqu'à ce que cet ordre inversé devienne la norme, et qu'on proclame aux quatre coins du monde que l'Égypte a atteint un degré de progrès inégalé et jouit d'une liberté qu'aucun pays ne connaît.

La vérité incontestable, pourtant, est que l'enseignement sous toutes ses formes traverse aujourd'hui en Égypte une épreuve peut-être plus sévère que celle qui frappe les autres services publics. Chaque jour, le public lit ce que subissent l'Université et ceux qui y enseignent : changements incessants, révisions, altérations, transformations ; atteintes à la dignité des Égyptiens, déférence envers les volontés étrangères ; violations d'une loi à peine promulguée. Et l'on lit également chaque jour que l'enseignement secondaire est, lui aussi, entraîné dans ce tourbillon de changements et de perturbations. Ses programmes sont « à l'étude » : on en retranche des parties ici, on en allonge d'autres là... Dieu seul sait ce qu'il adviendra de cette « étude » qui occupe maintenant le ministre des Traditions et sa suite.

Quant à l'enseignement primaire, sa situation est singulière : son apparence séduit, sa réalité attriste et inspire compassion. On nous annonce que l'enseignement obligatoire sera institué — en exécution d'un vœu longtemps exprimé par la nation, en application des principes de l'ancienne constitution comme de la nouvelle, et en conformité avec l'accord de tous les partis, savants et ignorants. Cela semble, en surface, une bonne nouvelle. Mais, comme tant d'autres institutions publiques, cette mesure ne suit pas le seul intérêt général, pur de tout calcul partisan. Ceux qui lisent les discours parlementaires ne peuvent s'empêcher de sentir qu'une chose est dissimulée — quoique parfaitement visible.

Qu'est-ce donc que cette campagne agressive qu'ont déclenchée certains députés contre les maîtres du primaire — une campagne menée sans réflexion, sans modération, sans souci de vérité ou de justice ? Qu'est-ce que cette attaque qui les frappe, et que le ministre de l'Instruction publique n'a ni tenté d'atténuer, ni cherchée à tempérer, ni cherché à corriger ?

Qu'ont donc fait ces instituteurs pour mériter une telle hostilité de la part de ces députés, et un tel abandon de la part d'un ministre qui les laisse exposés à ces accusations ? N'est-il pas étrange que la première obligation d'un ministre soit de protéger ses employés, de défendre leur honneur — et que le ministre de l'Instruction publique, lui, ne protège pas les siens, ne les défende pas de députés qui les calomnient, les dénigrent, et leur attribuent des actes qui, s'ils étaient vrais, condamneraient non seulement les maîtres mais le ministère lui-même qui les emploie et leur confie les enfants ?

Un député les décrit comme des « ivrognes », des « fainéants », des « vagabonds », des hommes « inutiles », adoptant la tenue moderne pour se livrer aux plaisirs et à la corruption. Deux possibilités : ou bien ce député dit vrai — et alors pourquoi le ministère confie-t-il les enfants à de tels hommes ? Veut-il que toute une génération grandisse dans le vice, la débauche et la frivolité ?

Ou — et c'est là ce que nous tenons pour vrai — le député calomnie. Ces enseignants ne diffèrent en rien des autres Égyptiens : il y a des exceptions, mais la majorité est droite. Alors pourquoi le ministère reste-t-il silencieux tandis qu'on les insulte et qu'on les diffame de manière qui déshonore non seulement les maîtres, mais l'Égypte elle-même ?

Et si des étrangers lisaient ce discours et constataient le silence du ministre, ils n'auraient d'autre choix que d'y croire. Ils en concluraient que l'Égypte confie ses enfants à une armée d'incapables corrompus. Le ministre accepterait-il qu'une telle accusation infâme se répande, que l'Égypte soit ainsi défigurée, que l'on pense qu'elle prépare pour l'avenir une génération fondée sur le vice et l'oisiveté ?

Nous savons que le ministère poursuit, avec ses partisans, des objectifs politiques à travers l'enseignement primaire. Mais ces objectifs auraient pu être poursuivis sans porter atteinte à l'honneur des hommes, sans blesser leur réputation, sans noircir l'image du pays. Le ministre souhaite donner plus de poids à al-Azhar et confier aux Azharis la direction de l'enseignement primaire. Qu'il essaye, s'il le peut — mais avec calme, modération, et sans mépris pour autrui.

Et si l'on demande : pourquoi ce favoritisme envers les Azharis ? La réponse est simple : on croit qu'ils serviront une politique particulière. Mais c'est une illusion. La jeunesse d'al-Azhar est égyptienne comme le reste de la jeunesse : elle aime son pays, elle veut une liberté authentique, une démocratie véritable. Elle ne suivra pas, comme certains anciens, tous les partis et toutes les politiques. La jeunesse égyptienne s'est affranchie de cette faiblesse.

Il est d'ailleurs assez amusant de voir ce zèle des députés à imposer aux instituteurs du primaire un vêtement traditionnel particulier, la « turban », tout en excluant ceux qui portent la tarbouche. Si nos députés tiennent à ce point à l'habit ancien, pourquoi ne l'imposent-ils pas à eux-mêmes ? aux ministres ? aux fonctionnaires ? Si la tarbouche est une faute, qu'on la retire de toutes les têtes ; si elle ne l'est pas, qu'on la permette à tous. Les têtes égyptiennes ne diffèrent pas à ce point qu'on impose la turban à certaines et la tarbouche à d'autres. Et quelle scène délicieusement comique ce serait de voir nos députés, nos sénateurs et nos

ministres coiffés de ces coiffes blanches qui condensent la gloire de l'antique ! Qu'un député propose donc une loi interdisant la représentation du peuple et les charges publiques à quiconque n'est pas « enturbanné ».

Quant aux opinions des députés sur les salaires des instituteurs du primaire, elles sont d'une pureté incontestable : les plus généreux leur accorderaient deux livres par mois ; les plus « raisonnables » un livre et demi. Ainsi, le jeune Égyptien peine des années pour obtenir ce poste, lutte ensuite pour en assumer les responsabilités, supporte effort et souffrance — pour un salaire d'une livre et demie, ou deux livres.

Pendant ce temps, le domestique, sans aucune formation, gagne autant — voire plus — sans supporter le moindre fardeau. On ne lui demande pas d'assurer l'avenir du pays, ni de former les enfants, ni de consolider l'unité nationale, ni d'élever la moralité. Pourtant il gagne davantage.

Cette simple comparaison suffit à révéler la considération réelle que les députés accordent à l'enseignement primaire. Ils ne l'estiment pas, ne le servent pas pour lui-même : ils veulent seulement pouvoir dire qu'ils ont « adopté » l'enseignement obligatoire, et préparer des partisans pour un certain programme politique. S'ils comprenaient vraiment la valeur de l'enseignement primaire, ils sauraient qu'un enfant digne ne peut être formé que par un enseignant digne ; qu'un enseignant affamé et privé finira par chercher ailleurs, par n'importe quel moyen, de quoi survivre.

S'ils souhaitaient réellement soutenir l'enseignement primaire, ils se seraient donné la peine de considérer ce qui se fait dans les pays avancés. Ils auraient vu que ces nations honorent les maîtres du primaire, les considèrent comme des piliers de la vie nationale, et leur garantissent une existence décente. En France, par exemple, le maître du primaire perçoit un salaire supérieur à celui de nombreux fonctionnaires intermédiaires ; il est logé par la commune, la ville ou l'État ; il participe à la vie publique.

Si le maître égyptien ne peut encore rêver d'un tel traitement — l'enseignement primaire étant nouveau dans notre pays — l'État doit au moins préserver sa dignité, garantir sa subsistance et préserver son honneur.

Mais comment espérer cela, lorsque même les enseignants du supérieur subissent ce qu'ils subissent ?

Qu'ils se consolent donc : les enseignants du primaire, et les enseignants en général, ne sont que comme les autres Égyptiens — ils traversent une épreuve. Elle peut être longue, pénible, douloureuse pour l'âme, blessante pour la dignité ; mais, tôt ou tard, elle disparaîtra.

Ṭāhā Ḥusayn
Kawkab al-Sharq, 2 juin 1933